

Grille de prix de l'Offre électricité

Applicable à partir du 01 septembre 2020
Offre de fourniture d'électricité pour les clients particuliers

L'Offre électricité porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du Réseau Public de Distribution, à destination des clients résidentiels.

La grille de prix de l'Offre électricité

Puissance KVA	BASE				HP/HC					
	Abonnement (€/mois)		kWh Base (€/kWh)		Abonnement (€/mois)		kWh Heure Pleine (€/kWh)		kWh Heure Creuse (€/kWh)	
	HT	TTC*	HT	TTC*	HT	TTC*	HT	TTC*	HT	TTC*
3	6,96	8,58	0,0974	0,1557						
6	8,52	10,66	0,0974	0,1557	9,07	11,61	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
9	10,07	12,72	0,1008	0,1598	11,09	14,34	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
12	11,62	14,79	0,1008	0,1598	12,97	16,93	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
15	13,11	16,78	0,1008	0,1598	14,72	19,38	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
18	14,65	18,85	0,1008	0,1598	16,27	21,62	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
24	18,07	23,30	0,1008	0,1598	19,95	26,73	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
30	21,69	27,98	0,1008	0,1598	23,14	31,30	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344
36	24,15	31,43	0,1008	0,1598	26,07	35,60	0,1175	0,1798	0,0797	0,1344

La composition du prix de l'offre

(Article 5 et Annexe 1 des Conditions Générales de Vente)

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur la grille de prix ci-dessus, correspondent à :

- l'abonnement, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- la consommation, égale au nombre de kWh consommés, multiplié par le prix unitaire du kWh.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent

- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA),
- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE),
- la Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE),
- la TVA, au taux de 5,5% pour l'abonnement et de 20% pour les consommations.

Le montant des taxes applicables est disponible sur le site internet sowee.fr.

Notes communes à tous les fournisseurs :

Les prix mentionnés ci-dessus sont toutes taxes comprises.

Les clients dont les ressources du foyer sont inférieures à un certain plafond défini par décret bénéficient, sur demande, d'une déduction forfaitaire sur leur facture pendant un an renouvelable.

* Prix TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes appliquées par la commune et le département du site de consommation du client